

ENGAGEZ-VOUS !

Pourquoi ?

Les mandataires de la CPME assurent la représentation des chefs d'entreprise auprès des instances politiques, administratives, économiques et sociales. Ils sont essentiels au dialogue social et au développement économique de nos entreprises dans l'économie française.

Pour qui ?

Le mandataire est un adhérent, donc un chef d'entreprise en activité. Mandaté par la CPME pour la représenter, sur une période donnée, il est soit désigné, soit élu par ses pairs, sur proposition de la CPME.

Quel rôle ?

- Il participe à une gestion efficace des ressources financières provenant des entreprises ou des fonds publics.
- Il contribue à créer un environnement favorable aux PME.
- Il promeut les valeurs de l'entreprise et des entrepreneurs portées par son organisation patronale.

Où ?

Le mandataire intègre des instances de gouvernance départementales ou régionales (CA, Bureau, commissions...) dans les organismes au sein desquels la CPME a obtenu des sièges proportionnellement à sa représentativité*.

Quels engagements ?

- Il consacre du temps à ses fonctions et participe aux réunions de formation proposées.
- Il rend compte à la CPME de tout élément susceptible d'affecter les intérêts des entreprises.
- Il fait preuve de loyauté envers la CPME et reste adhérent au moins pendant la durée de son mandat.

Et le paritarisme... C'est quoi ?

En France, la majorité des organismes de la vie économique et sociale est gérée de façon paritaire. C'est-à-dire qu'ils intègrent à part égale dans leurs organes décisionnels des représentants des organisations syndicales de salariés et d'employeurs, dont la CPME. Le Conseil des Prud'hommes en est l'exemple le plus représentatif. C'est aussi le principe fondamental des organismes de protection sociale (CPAM, URSSAF, CAF...), du système de la formation professionnelle et de l'emploi (Association Transition PRO, OPCO EP, Pôle Emploi...).

ÊTRE MANDATAIRE, C'EST AUSSI ET SURTOUT :



La satisfaction de servir la communauté des chefs d'entreprise



Un enrichissement intellectuel formidable



Le développement de son réseau

LISTE DES PRINCIPAUX MANDATS



MANDATS JURIDIQUES

| | |
|---|--|
| TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES CONSEILS DE PRUD'HOMMES PÔLE SOCIAL DU TRIBUNAL JUDICIAIRE COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS CIMA - Centre Interpro. de Médiation et d'Arbitrage | Contentieux commercial, difficultés ou défaillance d'entreprises*** Litiges salariés/employeurs*** Litiges contentieux général de la Sécurité Sociale** Conciliation avant la procédure contentieuse (impôts et TVA)** Gestion amiable des conflits* |
|---|--|

MANDATS ÉCONOMIQUES

| | |
|---|--|
| CCI - Chambres de Commerce et de l'Industrie CMA - Chambres de Métiers et de l'Artisanat CESER - Conseil Économique Social et Environnemental Régional AÉROPORTS DE LYON EUREXPO ENE - Experts du Numérique en Entreprises GRAND LYON Gouvernance Economique LPFT - Lyon Place Financière et Tertiaire | Développement économique du territoire*** Promouvoir et défendre l'artisanat au sein du territoire** Assemblée Consultative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes** Développement économique des aéroports** Développement du Parc des Expositions d'EUREXPO* Développement des PME par le numérique** Relations grands groupes et PME* Association des professionnels de la finance au service des entreprises** |
|---|--|

MANDATS SOCIAUX

| | |
|--|---|
| ARS - Agence Régionale de Santé CAF - Caisse Allocations Familiales CARSAT - Caisse Assurance Retraite et de la Santé au Travail CPAM - Caisse Primaire des Assurances Maladies IRPSTI - Instance Régionale de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants Retraite et Prévoyance (Institutions, AGIRC, ARRCO) Santé au travail (PROMEOM/STVB) URSSAF - Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales | Agence Régionale de Santé* Branche famille de la SS** Branche Assurance Vieillesse et Accidents professionnels de la SS** Branche maladie de la SS** Retraite complémentaire et régime invalidité décès des TNS** Retraite Prévoyances Santé Epargne** Service de Santé au travail** Collecteur des cotisations sociales des entreprises** |
|--|---|

MANDATS EMPLOI FORMATION ÉCOLE

| | |
|--|---|
| APEC - Association Pour l'Emploi des Cadres CFA - Centres de Formation des Apprentis ÉCOLES / UNIVERSITÉS HANDI Lyon Rhône MLPE - Maison Lyon Pour l'Emploi MRIE - Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion OPCO Entreprise de proximité TRANSITION PRO FRANCE TRAVAIL | Emploi des Cadres* Conseil de Perfectionnement* EM Lyon, CESI, INSA, IUT...* Insertion professionnelle des personnes handicapées* Mission Locale Pour l'Emploi* Actions contre l'exclusion* Accompagnement des PME dans la formation professionnelle** Projet de Transition professionnelle et dispositif "démissionnaire"*** Examen des situations individuelles des demandeurs d'emploi** |
|--|---|

LOGEMENT

| | |
|--|-------------------------------------|
| ACTION LOGEMENT SACVL | IN'LI, CRAL...* Logement social* |
|--|-------------------------------------|

Temps d'implication : *** Plus de 30h par mois ** 1 réunion par mois * 3 à 4 réunions par an